



**Opening
Extractives**

Unlocking the benefits
of ownership data

Termes de référence : Soutien au programme *Opening Extractives* au Sénégal

Introduction

Le programme Opening Extractives (OE) - un programme lancé par l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE) et Open Ownership pour améliorer la transparence de la propriété effective - recherche un consultant basé à Dakar. Le consultant aidera l'équipe OE dans la mise en œuvre des engagements de transparence de la propriété effective dans le cadre de la mise en œuvre du programme OE au Sénégal. Il s'agira de soutenir le ministère de la Justice, le Groupe multipartite de l'ITIE au Sénégal, le secrétariat national et d'autres agences gouvernementales clés en facilitant les discussions politiques et en améliorant les divulgations de la propriété effective. L'objectif est d'aider les parties prenantes à renforcer leur capacité à collecter, divulguer et analyser les données sur la propriété effective et de promouvoir l'expérience sénégalaise au profit d'autres pays de la région.

Contexte

L'Exigence 2.5 de la Norme ITIE 2019¹ recommande que les pays de mise en œuvre tiennent un registre public des bénéficiaires effectifs des entreprises qui font une demande de licence ou de contrat pétrolier, gazier ou minier, de production ou d'exploration, ou y détiennent une participation directe et cela devra inclure l'identité de leurs bénéficiaires effectifs, leur degré de participation, et les modalités d'exercice de cette participation ou du contrôle desdites entreprises. En outre, à compter du 1er janvier 2020, tous les pays mettant en œuvre la Norme sont tenus d'élaborer et de publier un registre complet de la propriété effective.

Dans le cadre de ses efforts pour concrétiser son engagement à améliorer la transparence de la propriété effective, le gouvernement sénégalais a confirmé, en novembre 2021, sa volonté de participer au programme Opening Extractives, dont la mise en œuvre revient au ministère de la Justice. Le Sénégal est fermement engagé dans la mise en œuvre de la transparence de la propriété réelle. Le *Décret No 2020-791 relatif au Registre des Bénéficiaires Effectifs*, législation sur le registre public des bénéficiaires effectifs dans les industries extractives, a suscité un intérêt du public en faveur d'autres registres sectoriels des bénéficiaires effectifs. Une réglementation sur la collecte et

¹ <https://eiti.org/fr/document/norme-itie-2019>

Jointly implemented by the EITI and Open Ownership

EITI

**Open
Ownership**



Opening Extractives

Unlocking the benefits
of ownership data

la publication des données sur les entreprises extractives, y compris le modèle de formulaire de déclaration, a été adoptée le 5 février 2021. Les données sont déjà collectées par le ministère de la Justice via le registre du commerce (RCCM). Le Sénégal est un pays pionnier dans la région dans la mise en œuvre de la transparence de la propriété effective : déjà en 2018, le pays a accueilli la Conférence africaine de l'ITIE sur la transparence de la propriété effective. Cependant, malgré un cadre juridique solide, seules 13 entreprises ont soumis des informations concernant les bénéficiaires effectifs, et seules 5 de ces déclarations ont été effectivement enregistrées. Il est donc nécessaire d'aider le Sénégal à rendre opérationnel son cadre relatif à la propriété effective.

L'objectif principal du Sénégal dans la première phase du programme est d'opérationnaliser le registre des bénéficiaires effectifs pour une divulgation effective. Les domaines prioritaires du Sénégal dans la poursuite de cet objectif comprennent, sans s'y limiter, les éléments suivants : (i) sensibiliser, (ii) opérationnaliser le registre des bénéficiaires effectifs par le renforcement des capacités et l'assistance juridique (iii) encourager l'utilisation des données relative à la propriété effective. Le programme OE contribuera également à faire du Sénégal un centre d'apprentissage régional pour promouvoir et mettre en œuvre la transparence des bénéficiaires effectifs en Afrique francophone par l'échange de bonnes pratiques entre pairs.

Périmètre de la mission

Le consultant travaillera auprès des équipes du ministère de la Justice en charge du programme et aura la charge de fournir un appui technique, un soutien logistique, de suivre le programme et son calendrier. Il devra entreprendre les tâches suivantes :

A. Sensibilisation du public et des parties prenantes

1. Soutenir le ministère de la Justice et l'ITIE Sénégal dans la sensibilisation du public à la propriété effective
 - a) Soutien à l'organisation de l'événement national de lancement (y compris la logistique, le matériel de communication, la couverture médiatique, la participation de haut niveau)
 - b) Ateliers de sensibilisation des agences gouvernementales, des entreprises, des OSC et des médias.
2. Aider le ministère de la Justice à rédiger une feuille de route pour sa participation à OE, et à mettre en place le cadre de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (MEL).

Jointly implemented by the EITI and Open Ownership





Opening Extractives

Unlocking the benefits
of ownership data

3. Renforcer le soutien à la sensibilisation des entreprises (avec le ministère de la Justice et la Chambre des mines).
 - a) Événement ciblé pour aider les entreprises extractives à comprendre les objectifs et les défis de la transparence des bénéficiaires effectifs (Chambre des Mines/Chambre de Commerce)
 - b) Recommandations sur les possibilités d'utiliser le site Sen'infogreffe pour communiquer sur bénéficiaires effectifs.

B. Renforcement de capacités et coordination de l'apprentissage par les pairs

- a) Organiser des séances de consultation avec les entreprises extractives sur le formulaire de déclaration des bénéficiaires effectifs, sur la base de la méthodologie de recherche d'Open Ownership sur les utilisateurs.
- b) Organiser un atelier de sensibilisation et formation à destination des entreprises sur les exigences relatives à la propriété effective dans la norme ITIE et la législation nationale, incluant un appui au remplissage du formulaire
- c) Organiser des activités d'apprentissage par les pairs/échange de bonnes pratiques avec d'autres pays OE.

L'organisation comprendra la conceptualisation et la planification des événements en termes de logistique, de contenu, de résultats attendus, d'intervenants et de support en ligne.

C. Coordination de l'appui technique à la mise en œuvre

1. Améliorer les systèmes de collecte et de divulgation des données
 - a) En consultation avec Open Ownership, fournir une coordination et un soutien logistique pour l'assistance technique aux greffiers en charge du registre afin d'améliorer les formulaires de collecte de données existants en se basant sur les orientations de l'ITIE et d'Open Ownership, les notes d'orientations sur le remplissage des formulaires, ainsi que la revue des décrets et règlement le cas échéant.
 - b) Avec le consultant technique d'Open Ownership, rédiger des recommandations/orientations écrites pour aider les greffiers à collecter les données.

2. Assistance au ministère de la Justice pour rendre opérationnel le registre des bénéficiaires effectifs, sur la base des recommandations de l'étude de cadrage d'Open Ownership²

² Open Ownership a engagé en février des consultants indépendants qui vont mener une étude de cadrage. Cette étude permettra d'identifier les opportunités concrètes pour Open Ownership et l'ITIE de fournir une assistance technique qui favorise la transparence de la propriété effective au Sénégal.

Jointly implemented by the EITI and Open Ownership





Opening Extractives

Unlocking the benefits
of ownership data

- a) Organiser des consultations avec les parties prenantes pour valider les recommandations issues de l'étude de cadrage avant sa finalisation.
 - b) Soutenir le consultant technique recruté par Open Ownership et les acteurs institutionnels concernés pour mettre en œuvre les recommandations découlant de l'étude de cadrage.
3. Soutenir la coordination inter-institutionnelle
- a) Soutenir la coordination avec le ministère des Finances pour étendre le champ d'application à toutes les entreprises
 - b) Soutenir la coordination entre le ministère de la Justice et les 14 greffiers régionaux des tribunaux de commerce (les données relatives à la propriété effective sont décentralisées).
 - c) Soutenir le MSG dans le suivi et l'évaluation des activités du programme (plan de travail, rapport annuel d'avancement), présenter les résultats.
 - d) Formuler des recommandations au MSG sur la manière de lier la propriété effective aux priorités nationales telles que la lutte contre la corruption.
4. Soutenir le GMP et les OSC dans l'analyse et l'utilisation des données
- a) En collaboration avec le responsable *Data engagement* d'Open Ownership, organiser des ateliers avec les OSC, les médias, et autres acteurs pertinents sur l'utilisation des données (révéler les cas de corruption, les conflits d'intérêts, etc.). Explorer l'opportunité de l'apprentissage par les pairs pour présenter des exemples concrets d'autres pays OE.

D. Hub régional

1. Présenter l'expérience du Sénégal sur le cadre juridique et le registre de la propriété effective
 - a) Identification des meilleures pratiques au Sénégal par le biais de la rédaction d'un document interne (sur la base de l'étude de cadrage menée par le consultant Open Ownership).
 - b) Soutenir l'ITIE pour une étude documentaire sur la propriété effective en Afrique francophone (état des lieux, meilleures pratiques).
 - c) Développer un plan pour faire du Sénégal la plateforme régionale d'apprentissage sur la transparence de la propriété effective.
 - d) Suggérer et concevoir des activités d'échange entre pairs pour le programme Opening Extractives dans la région en s'inspirant des expériences du Sénégal et en se basant sur les besoins identifiés (ateliers, webinaires, conférences, formations).
2. Organiser des événements régionaux d'apprentissage par les pairs (dont au moins un se

Jointly implemented by the EITI and Open Ownership





**Opening
Extractives**

Unlocking the benefits
of ownership data

tiendra en personne).

- a) Aider à la préparation des événements sur le terrain, y compris la conceptualisation et la planification des événements, en termes de logistique, de contenu, d'intervenants et de soutien en ligne
- b) Organiser deux événements au cours de l'année, sur les thèmes suivants :
 - a. Soutien des parties prenantes et base juridique (T3)
 - b. Mise en place d'un registre des bénéficiaires effectifs (T4)
 - c. Partage et vérification des données (T1 2023)

Critères de qualification

Le consultant doit être crédible, digne de confiance et techniquement compétent. Les personnes présélectionnées seront évaluées sur la base des critères/exigences suivants :

- Compréhension de l'espace de gouvernance et de transparence au Sénégal, de la transparence des données, et des questions de gouvernance des ressources,
- Connaissance des industries extractives au Sénégal,
- Expérience dans l'engagement et la coordination avec de multiples parties prenantes au Sénégal, et dans la facilitation d'engagements techniques de haut niveau, la conception d'événements et le renforcement des capacités.
- Compétences et expérience en matière de coordination, de gestion de projet et de rédaction technique.
- Expérience de postes similaires dans le passé.
- L'expérience et la connaissance des outils de transparence de la propriété effective seraient un atout.
- La maîtrise du français et de l'anglais est requise.

Afin de garantir la qualité et l'indépendance de l'entreprise, le consultant doit, dans ses propositions techniques et financières, divulguer tout conflit d'intérêt potentiel ou réel, ainsi qu'un commentaire sur la manière de l'éviter.

Livrables et durée de la consultance

La mission devrait se dérouler de juin à décembre 2022, pour une durée maximale de 80 jours. Dans les quatre (4) semaines suivant la date de début de la mission, le consultant doit soumettre à

Jointly implemented by the EITI and Open Ownership

EITI

**Open
Ownership** 



Opening Extractives

Unlocking the benefits
of ownership data

l'équipe d'OE un projet de programme pour la réalisation de toutes les activités décrites dans les présents TdR.

Le consultant doit fournir des rapports périodiques sur l'avancement des tâches à l'équipe d'OE, y compris les réalisations, les défis, les recommandations et les points d'action. Le consultant rendra compte à la responsable pays de l'ITIE pour le Sénégal, et indirectement à la chargée du programme OE. Le consultant devra travailler en étroite collaboration avec le consultant technique qui sera engagé par Open Ownership dans le cadre du programme Opening Extractives.

Calendrier

Le calendrier proposé est présenté ci-dessous, et doit être convenu en consultation avec l'ITIE Sénégal et le ministère de la Justice :

Tâche	Calendrier
Signature du contrat	juin 2022
Réunion de lancement avec OE Réunion d'introduction avec le GMP et le ministère de la Justice	début juillet 2022
A. Sensibilisation	juillet - septembre 2022
B. Renforcement de capacités	août - décembre 2022
C. Hub régional – Développement du plan	août 2022
C. Hub régional – Mise en oeuvre	septembre - décembre 2022

Procédure contractuelle

Un consultant sera sélectionné à l'issue d'une procédure de sélection fondée sur la qualité et les coûts. Les consultants doivent soumettre :

Jointly implemented by the EITI and Open Ownership





Opening Extractives

Unlocking the benefits
of ownership data

- Une **proposition technique**, décrivant : (a) l'expérience du/des consultant(s), (b) la méthodologie et le plan de travail proposés en réponse aux termes de référence (TdR) et (c) les qualifications et compétences clés des experts. La proposition technique ne doit pas inclure d'informations financières. Les propositions techniques contenant des informations financières importantes seront déclarées irrecevables.
- Une **proposition financière**, indiquant clairement une proposition financière forfaitaire de tous les coûts associés, avec les taxes applicables. Le taux journalier pour les honoraires du consultant doit être clairement indiqué. La proposition financière doit être envoyée sous forme de fichier PDF protégé par un mot de passe. Les mots de passe ne doivent pas être envoyés. Les mots de passe seront demandés après l'évaluation des propositions techniques.

Les propositions devront être envoyées par courrier électronique à l'adresse skasimova@eiti.org avant 8 juin.

Les critères d'évaluation des propositions techniques seront basés sur les éléments suivants :

- Expérience du consultant (en tant qu'entité /cabinet) en rapport direct avec la mission
- Pertinence et qualité de la méthodologie et du plan de travail proposés, conformément au cahier des charges (TDR)
- Qualifications et compétences des principaux experts conformément aux exigences en la matière (voir section sur les critères de qualification ci-dessus)

La pondération attribuée à la proposition technique (T) et à la proposition financière (P) est comme suit :

T = 70 %

P = 30 %

Les offres seront classées en fonction de leur score technique (St) et financier (Sf) combiné, en utilisant les pondérations [T = poids donné à la proposition technique ; P = poids donné à la proposition financière ; T + P = 1] comme suit : $S = St \times T\% + Sf \times P\%$.

Les négociations contractuelles seront engagées avec le cabinet ayant obtenu le meilleur score. Si ces négociations échouent, de nouvelles seront engagées avec le cabinet ayant obtenu le deuxième meilleur score.

Documentation de référence :

- [La Norme ITIE 2019 | Extractive Industries Transparency Initiative](#)

Jointly implemented by the EITI and Open Ownership





Opening Extractives

Unlocking the benefits
of ownership data

- Le Guide en ligne à la mise en œuvre de l'ITIE, <https://eiti.org/fr/guide-en-ligne-mise-en-oeuvre-norme-itie>
- Les Notes d'orientation sur la mise en œuvre de l'ITIE publiées par le Secrétariat international, <https://eiti.org/fr/notes-dorientation-et-termes-reference-standards>
- L'étude de cadrage pour la divulgation de la propriété réelle au Sénégal (2017), [Rapport Etude de cadrage pour la divulgation de la Propriété Réelle – Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives du Sénégal \(itie.sn\)](#)
- La feuille de route du Sénégal sur la propriété réelle, [Le Sénégal publie sa feuille de route sur la propriété réelle – Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives du Sénégal \(itie.sn\)](#)

Jointly implemented by the EITI and Open Ownership

EITI

**Open
Ownership** 